

Limite des 100 km : pourquoi les migrants ont-ils plus de droits que les Français ?

écrit par Christine Tasin | 8 mai 2020



[...]

Comment aller récupérer sa nouvelle carte, sans dépasser les 100 km de son domicile, comme stipulé dans le cadre du déconfinement ?

Didier Leschi, joint par InfoMigrants, assure que des consignes ont été passées aux services de police afin de ne pas mettre d'amendes aux demandeurs d'asile venus récupérer leur carte ADA, munis de leur convocation (motif impérieux).

Pourquoi les associations s'inquiètent ?

La Cimade estime que le dispositif mis en place n'est pas satisfaisant pour plusieurs raisons.

La première concerne la distance à parcourir : « Un demandeur d'asile qui vit à Lorient va devoir récupérer sa nouvelle carte dans le bureaux de l'Ofii à Rennes, soit à 150 km de son domicile. Comment va-

t-il pouvoir y aller alors que le service ferroviaire est extrêmement limité », s'interroge Gerard Sadik, responsable de l'asile à la Cimade.

[...]

L'association s'inquiète également des personnes hébergées dans des centres qui se présentent sous la forme d'appartements. « Il y a parfois pour un CADA plusieurs lieux d'hébergements », précise Gérard Sadik. Certains demandeurs d'asile sont en effet hébergés dans des appartements.

« Les travailleurs sociaux vont devoir faire le tour des hébergements pour récupérer les procurations individuelles et distribuer les nouvelles cartes. Or, leurs journées sont déjà bien chargées », ajoute le militant.

Ainsi, plusieurs associations, dont la Cimade et le Secours catholique, proposent notamment de délivrer les nouvelles cartes dans les Spada (structures pour demandeurs d'asile) afin d'éviter les convocations à l'Ofii. Elles demandent également que l'Ofii organise les déplacements dans leurs bureaux en petits groupes de demandeurs d'asile, ou que l'allocation soit directement versée sur le compte bancaire des personnes en possédant un.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/24572/france-l-ofii-change-l-ensemble-des-cartes-ada>

Ben voyons, si, à cause des 100 km, les migrants pouvaient recevoir l'argent du contribuable sur son compte bancaire, sans avoir besoin de carte, comme ce serait plus simple...

Et leur changer la couche, ils font aussi, les travailleurs sociaux ?